



**BELMONT**

**Recueil des remarques  
Budget 2026**

## Recueil des remarques au budget 2026

### Remarques générales

#### 711.1 Nursery-Garderie

##### 711.xxxx.xx synthèse de la variation

- au budget 2026	CHF	0.00
- au budget 2025 adopté	CHF	853'560.00
- diminution	CHF	853'560.00

*Cette diminution de CHF 853'560.– s'explique par la reprise, dès janvier 2026, de la structure d'accueil de jour « Les Moussaillons » par la FEJ (Fondation pour l'Enfance et la Jeunesse). De manière analogue au processus observé lors du transfert de l'UAPE, la FEJ assurera désormais l'exploitation de la structure et facturera à la commune de Belmont le solde du déficit y afférent, majoré de la valeur du mandat de gestion assumé par la fondation (voir comptes 712.318x.xx et 712.365x.xx)*

### Remarques particulières

#### 101 Conseil Communal

##### 101.300x.xx Autorités et commissions

- au budget 2026	CHF	45'200.00
- au budget 2025 adopté	CHF	41'200.00
- augmentation	CHF	4'000.00

*Cette augmentation s'explique par un renforcement des commissions ad'hoc ainsi que du nombre de séances.*

##### 101.303x.xx Assurances Sociales

- au budget 2026	CHF	2'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	1'000.00
- augmentation	CHF	1'000.00

*Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre d'heures prestées par certains membres du conseil communal, entraînant ainsi le dépassement du seuil pour la retenue des cotisations sociales.*

##### 101.309x.xx Autres charges des autorités et du personnel

- au budget 2026	CHF	2'900.00
- au budget 2025 adopté	CHF	1'220.00
- augmentation	CHF	1'680.00

*Cette augmentation s'explique par la planification d'une formation MCH 2 à l'attention des membres du Conseil communal.*

**101.317x.xx Réception et manifestations**

- au budget 2026	CHF	14'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	10'000.00
- augmentation	CHF	4'000.00

*Hausse engendrée par les élections de 2026, notamment pour l'organisation d'un événement à l'occasion de l'assermentation des nouvelles autorités.*

**102 Municipalité**
**102.309x.xx Autres charges des autorités et du personnel**

- au budget 2026	CHF	10'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	4'000.00
- augmentation	CHF	6'000.00

*Cette augmentation correspond, d'une part, à la valeur des cadeaux de départ prévus pour deux Municipaux, calculée en fonction de leur ancienneté, et, d'autre part, à l'ajout d'une enveloppe destinée à financer une formation pour les nouveaux élus.*

**110 Administration**
**110.301x.xx Personnel administratif et d'exploitation**

- au budget 2026	CHF	3'176'470.10
- au budget 2025 adopté	CHF	3'019'760.00
- augmentation	CHF	156'710.10

*Cette variation s'explique par l'engagement d'une ressource supplémentaire à la DUD, par l'attribution des annuités au personnel communal conformément au règlement, ainsi que par l'indexation des traitements afin de couvrir l'augmentation du coût de la vie.*

**110.305x.xx Assurances accident et maladie**

- au budget 2026	CHF	132'555.75
- au budget 2025 adopté	CHF	72'300.00
- augmentation	CHF	60'255.75

*Cette augmentation s'explique par l'intégration au budget d'une prime prévisionnelle relative à une assurance perte de gain. À la date de rédaction de ces lignes, les négociations à ce sujet n'ont pas encore été entamées.*

**110.306x.xx Indemnisation et remboursements de frais**

- au budget 2026	CHF	20'280.00
- au budget 2025 adopté	CHF	12'560.00
- augmentation	CHF	7'720.00

*Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse des indemnités liées à des prestations de tiers (nettoyage du linge) et, d'autre part, par l'augmentation des indemnités de frais liées à l'usage du téléphone privé.*

**110.310x.xx Imprimés et fournitures de bureau**

- au budget 2026	CHF	85'180.00
- au budget 2025 adopté	CHF	75'810.00
- augmentation	CHF	9'370.00

*Cette hausse s'explique principalement par l'impression du matériel électoral pour les élections communales de 2026, ainsi que par la réalisation graphique du bilan de la législature 2021–2026.*

**150 Affaires Culturelles et Loisirs**
**150.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	2'700.00
- au budget 2025 adopté	CHF	0.00
- augmentation	CHF	2'700.00

*Cette augmentation concerne les frais liés à la première saison du projet « Programme de la forme » en vue d'obtenir le label "Commune en santé"*

**150.365x.xx Aides, subventions à des institutions privées**

- au budget 2026	CHF	97'950.00
- au budget 2025 adopté	CHF	88'080.00
- augmentation	CHF	9'870.00

*Cette augmentation s'explique par une subvention extraordinaire accordée au Club des Aînés à l'occasion de son jubilé des 40 ans.*

**180 Transport publics**
**180.351x.xx Remboursements, participations à des charges cantonales**

- au budget 2026	CHF	2'194'800.00
- au budget 2025 adopté	CHF	1'977'700.00
- augmentation	CHF	217'100.00

*Cette augmentation s'explique par des prévisions budgétaires déficitaires plus importantes pour le trafic régional et les transports urbains lausannois.*

**190 Service informatique**
**190.311x.xx Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules**

- au budget 2026	CHF	177'050.00
- au budget 2025 adopté	CHF	108'480.00
- augmentation	CHF	68'570.00

*Cette augmentation s'explique par le renouvellement de l'infrastructure centrale, pour un montant de CHF 110'800.–, porté en investissement via le compte 190.439x.xx. Il s'agit de la part de Belmont dans le coût de renouvellement des infrastructures informatiques piloté par le SSI de la Ville de Pully.*

**190.315x.xx Entretien d'objets mobiliers et installations techniques**

- au budget 2026	CHF	21'350.00
- au budget 2025 adopté	CHF	14'250.00
- augmentation	CHF	7'100.00

*Cette hausse s'explique par des coûts plus élevés liés à l'entretien de nos infrastructures informatiques et téléphoniques. Elle concerne notamment les équipements de sécurité, un serveur ainsi que le dispositif NDR (Network Detection and Response).*

**190.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	220'340.00
- au budget 2025 adopté	CHF	198'750.00
- augmentation	CHF	21'590.00

*Cette hausse s'explique par des coûts plus élevés liés aux honoraires de prestataires informatiques et à l'acquisition de licences. Elle comprend notamment la part de Belmont dans les honoraires du SSI de la Ville de Pully, en augmentation cette année (+CHF 15'250.-), ainsi que les frais de migration du logiciel ABACUS dans le cadre de la mise à jour biennale (CHF 3'250.-). La variation inclut également l'acquisition de licences Microsoft Office, devenue plus onéreuse (CHF 6'350.-). Le solde de la différence correspond à des variations de moindre importance.*

**220 Service financier****220.352X.XX Rembour., particip. à des charges de Communes et associations**

- au budget 2026	CHF	2'531'200.00
- au budget 2025 adopté	CHF	2'353'700.00
- augmentation	CHF	177'500.00

*Cette augmentation s'explique par la hausse estimée par le Canton de la participation de la commune à la péréquation.*

**220.452x.xx Partic. de Communes et d'associations de communes, rembourse.**

- au budget 2026	CHF	559'900.00
- au budget 2025 adopté	CHF	633'900.00
- diminution	CHF	74'000.00

*Cette diminution s'explique par un remboursement moins important issu de la péréquation, estimé par le Canton.*

**310 Terrains****310.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire**

- au budget 2026	CHF	7'500.00
- au budget 2025 adopté	CHF	2'500.00
- augmentation	CHF	5'000.00

*Cette augmentation s'explique par le remplacement des poutres du sentier Champ Chamot.*

## 320 Forêts

### 320.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	130'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	60'000.00
- augmentation	CHF	70'000.00

*Cette augmentation s'explique par des travaux d'entretien plus importants des forêts privées, estimés par le garde forestier. Il est à noter que ces travaux sont subventionnés à 100 % par le Canton.*

### 320.451x.xx Participations et remboursements du Canton

- au budget 2026	CHF	101'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	31'000.00
- augmentation	CHF	70'000.00

*Cette augmentation s'explique par le versement de la subvention cantonale liée aux travaux réalisés dans les forêts privées, inscrits au compte 320.314x.xx.*

## 350 Bâtiment Pasche

### 350.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	18'100.00
- au budget 2025 adopté	CHF	1'100.00
- augmentation	CHF	17'000.00

*Cette augmentation s'explique par la mise en place de compteurs à relevé à distance pour le chauffage des appartements, ainsi que par un contrôle OIBT prévu en 2026.*

## 351 Auberge Communale

### 351.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	19'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	56'300.00
- diminution	CHF	37'300.00

*Au budget 2025, des travaux de modification de la terrasse du restaurant, pour un montant de CHF 35'000.-, ont été prévus dans ce compte.*

## 352 Collège

### 352.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	37'300.00
- au budget 2025 adopté	CHF	64'400.00
- diminution	CHF	27'100.00

*En 2025, plusieurs travaux d'entretien non récurrents ont été effectués, ainsi que divers contrôles et mises en conformité d'équipements. Il s'agit notamment de la mise aux normes de l'éclairage de secours, de la mise à jour du plan d'évacuation du collège, du contrôle des lignes guides de toit, de la mise en conformité de la passerelle 4G Schindler et du contrôle des ancrages des bâtiments.*

### 352.427x.xx Revenus des immeubles du patrimoine administratif

- au budget 2026	CHF	234'304.00
- au budget 2025 adopté	CHF	301'800.00
- diminution	CHF	67'496.00

*Cette diminution s'explique par un recalcul des loyers facturés, consécutif au transfert des structures d'accueil de Belmont à la FEJ. Pour rappel, bien que ces montants soient facturés à la FEJ, la commune de Belmont demeure garante, et seule débitrice, du déficit de fonctionnement lié aux structures d'accueil.*

## 354.1 Refuge des Bas-Monts

### 354.1.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	1'480.00
- au budget 2025 adopté	CHF	12'440.00
- diminution	CHF	10'960.00

*Au budget 2025, la mise en place d'un paratonnerre pour un montant de CHF 10'000.– avait été prévue.*

### 354.1.315x.xx Entretien d'objets mobiliers et installations techniques

- au budget 2026	CHF	3'800.00
- au budget 2025 adopté	CHF	6'400.00
- diminution	CHF	2'600.00

*Au budget 2025, le remplacement du mitigeur de la douchette de la cuisine, pour un montant de CHF 3'200.–, avait été prévu.*

## 354.4 Refuge Malatête

### 354.4.311x.xx Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules

- au budget 2026	CHF	5'100.00
- au budget 2025 adopté	CHF	580.00
- augmentation	CHF	4'520.00

*Cette augmentation s'explique par le remplacement des bancs extérieurs ainsi que par l'achat d'un réfrigérateur à gaz.*

## 355 Grande salle

### 355.311x.xx Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules

- au budget 2026	CHF	17'300.00
- au budget 2025 adopté	CHF	35'020.00
- diminution	CHF	17'720.00

*Au budget 2025, la mise aux normes de l'éclairage de la scène, pour un montant de CHF 19'700.– a été effectué.*

### 355.312x.xx Achat d'eau, d'énergie, de combustible

- au budget 2026	CHF	11'500.00
- au budget 2025 adopté	CHF	19'500.00
- diminution	CHF	8'000.00

*La régie en charge de la facturation des frais de chauffage a omis de facturer la part du propriétaire relative à l'exercice 2023. Cette erreur a entraîné la budgétisation et le paiement en double des charges de chauffage en 2025. Ce surcoût exceptionnel explique la réduction de CHF 8'000.– prévue au budget 2026.*

### 355.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	4'400.00
- au budget 2025 adopté	CHF	76'690.00
- diminution	CHF	72'290.00

*La réfection de la terrasse, rendue nécessaire par un glissement de terrain, ainsi que le remplacement des stores obscurcissants ont été réalisés en 2025 pour un montant de CHF 63'000.–.*

## 357 Bâtiment administratif

### 357.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	28'900.00
- au budget 2025 adopté	CHF	49'550.00
- diminution	CHF	20'650.00

*Cette diminution s'explique par plusieurs travaux exceptionnels prévus en 2025. Il s'agissait notamment de différentes mises aux normes et de la remise en état du plafond du hall du bâtiment administratif.*

## 358 Salles et terrain sports

### 358.311x.xx Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules

- au budget 2026	CHF	1'800.00
- au budget 2025 adopté	CHF	21'910.00
- diminution	CHF	20'110.00

*Cette diminution s'explique par des travaux exceptionnels prévus en 2025, notamment le remplacement des tables du coin cuisine et l'achat d'un pont roulant sécurisé Tecram.*

**358.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire**

- au budget 2026	CHF	14'900.00
- au budget 2025 adopté	CHF	58'450.00
- diminution	CHF	43'550.00

*Cette diminution s'explique par la pose d'armatures métalliques pour voiles d'ombrage prévue en 2025.*

**359 Bâtiment SE & Cancoires**
**359.1.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire**

- au budget 2026	CHF	19'150.00
- au budget 2025 adopté	CHF	9'100.00
- augmentation	CHF	10'050.00

*Cette augmentation s'explique par la mise en conformité de l'ascenseur, pour un montant de CHF 12'600.-.*

**410 Service technique**
**410.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	68'070.00
- au budget 2025 adopté	CHF	48'370.00
- augmentation	CHF	19'700.00

*Cette augmentation s'explique, d'une part, par des honoraires liés à des études à venir (servitudes) pour un montant de CHF +15'000.-, et d'autre part, par la hausse du budget dédié au SIGIP, pour un montant équivalent à celui communiqué par le SSI et intégré en conséquence dans notre budget (CHF +4'700.-).*

**420 Service de l'urbanisme**
**420.352x.xx Rembour., particip. à des charges de Communes et associations**

- au budget 2026	CHF	114'600.00
- au budget 2025 adopté	CHF	88'600.00
- augmentation	CHF	26'000.00

*Cette augmentation s'explique exclusivement par la hausse du budget du SDEL.*

**430 Routes**
**430.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire**

- au budget 2026	CHF	65'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	82'000.00
- diminution	CHF	17'000.00

*Dans le courant 2026 l'entretien des routes fera l'objet, via un préavis, d'un crédit cadre qui s'étendra sur plusieurs années. Dans le budget 2026 le montant est volontairement réduit pour tenir compte de cette future pratique.*

**430.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	15'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	35'000.00
- diminution	CHF	20'000.00

*Cette diminution s'explique par l'absence de frais d'études futures dans le présent budget.*

**431 Voirie**
**431.311x.xx Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules**

- au budget 2026	CHF	30'220.00
- au budget 2025 adopté	CHF	52'050.00
- diminution	CHF	21'830.00

*Cette diminution s'explique par l'achat d'une saleuse inscrit au budget précédent.*

**431.313x.xx Autres fournitures et marchandises**

- au budget 2026	CHF	44'300.00
- au budget 2025 adopté	CHF	59'000.00
- diminution	CHF	14'700.00

*Cette baisse est basée sur la diminution, constatée ces dernières années, de la consommation de sel en hiver.*

**432 Véhicules**
**432.315x.xx Entretien d'objets mobiliers et installations techniques**

- au budget 2026	CHF	28'700.00
- au budget 2025 adopté	CHF	83'650.00
- diminution	CHF	54'950.00

*Cette diminution s'explique par l'acquisition d'un véhicule prévue au budget 2025.*

**432.439x.xx Autres recettes**

- au budget 2026	CHF	0.00
- au budget 2025 adopté	CHF	40'500.00
- diminution	CHF	40'500.00

*Cette diminution s'explique par l'activation au budget 2025 du véhicule mentionné au poste 432.315x.xx.*

**433 Eclairage**
**433.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire**

- au budget 2026	CHF	62'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	76'000.00
- diminution	CHF	14'000.00

*Cette diminution s'explique par l'absence de contrôle mécanique des candélabres en 2026.*

## 440 Parc, Promenades et cimetière

### 440.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	57'400.00
- au budget 2025 adopté	CHF	68'000.00
- diminution	CHF	10'600.00

*Cette diminution s'explique par les travaux de réfection des escaliers Rutty et de la réfection du sentier de l'Eglise.*

## 450 Ordures ménagères et déchets

### 450.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	34'400.00
- au budget 2025 adopté	CHF	10'400.00
- augmentation	CHF	24'000.00

*Cette augmentation s'explique par l'installation prévue de caméra de surveillance et le remplacement de couvercle de Molok à Arnier*

### 450.318x.xx Honoraires et prestations de services

- au budget 2026	CHF	324'160.00
- au budget 2025 adopté	CHF	307'010.00
- augmentation	CHF	17'150.00

*Cette augmentation s'explique par l'introduction de frais de location de bennes compactrices pour le papier, absents du budget 2025.*

## 460 Réseau d'égouts

### 460.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	109'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	70'000.00
- augmentation	CHF	39'000.00

*Dans le courant 2026 l'entretien du réseau d'assainissement fera l'objet, via un préavis, d'un crédit cadre qui s'étendra sur plusieurs années. Dans le budget 2026 le montant est volontairement augmenté afin de pouvoir débiter les travaux de contrôle par caméra ainsi que de curage des canalisations.*

### 460.331x.xx Amortissement obligatoire du patrimoine administratif

- au budget 2026	CHF	190'910.00
- au budget 2025 adopté	CHF	277'849.00
- Diminution	CHF	86'939.00

*Cette variation s'explique par deux éléments.*

*D'une part, un montant de CHF 176'000.– figurait au budget 2025, correspondant à l'amortissement intégral du préavis 03.2020 – Chemin du Plan. D'autre part, une hausse de CHF 85'500.– est prévue, correspondant à l'estimation des frais d'amortissement liés au préavis 04.2021 – Burenz-Chaffeises. Le solde de la différence correspond à des variations de moindre importance*

**470 Cours d'eau, rives****470.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire**

- au budget 2026	CHF	25'500.00
- au budget 2025 adopté	CHF	5'500.00
- augmentation	CHF	20'000.00

*Cette augmentation concerne l'entretien des berges du Flonzel et des Écaravez.*

**470.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	10'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	0.00
- augmentation	CHF	10'000.00

*Cette augmentation concerne Etude sécurisation berges Flonzel Ecaravez*

**470.451x.xx Participations et remboursements du Canton**

- au budget 2026	CHF	18'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	0.00
- augmentation	CHF	18'000.00

*Ce montant correspond à une subvention prévue à hauteur de 60 % des montants inscrits aux postes 470.314x.xx et 470.318x.xx (valeur de CHF 30'000.-).*

**510 Enseignement primaire****510.311x.xx Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules**

- au budget 2026	CHF	13'700.00
- au budget 2025 adopté	CHF	53'350.00
- diminution	CHF	39'650.00

*Cette diminution concerne les frais d'équipement et de matériel spécialisé liés aux tableaux interactifs installés précédemment.*

**510.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	5'400.00
- au budget 2025 adopté	CHF	26'400.00
- diminution	CHF	21'000.00

*Cette diminution s'explique par l'absence de reconduction des frais d'études inscrits au budget précédent, notamment ceux liés à l'accompagnement du marché public et à l'analyse de l'organisation des transports scolaires.*

**510.352x.xx Rembour., particip. à des charges de Communes et associations**

- au budget 2026	CHF	251'500.00
- au budget 2025 adopté	CHF	232'500.00
- augmentation	CHF	19'000.00

*Cette augmentation concerne les frais de scolarisation des élèves, dont le nombre est en progression par rapport au budget précédent.*

**510.366x.xx Aides individuelles**

- au budget 2026	CHF	184'800.00
- au budget 2025 adopté	CHF	110'025.00
- augmentation	CHF	74'775.00

*Cette augmentation est la conséquence de la révision du règlement sur les transports scolaires, sous réserve de son acceptation par le Conseil communal (séance du Conseil communal du 06.11.2025). Elle reflète la volonté de la Municipalité d'étendre l'offre et de la rendre gratuite pour les élèves concernés.*

**510.452x.xx Partic. de Communes et d'associations de communes, rembours.**

- au budget 2026	CHF	45'080.00
- au budget 2025 adopté	CHF	59'280.00
- diminution	CHF	14'200.00

*Cette diminution s'explique par la baisse du nombre d'élèves issus d'autres communes mais scolarisés à Belmont, entraînant une diminution des recettes.*

**512 Refectoire scolaire**
**512.313x.xx Autres fournitures et marchandises**

- au budget 2026	CHF	85'950.00
- au budget 2025 adopté	CHF	92'250.00
- diminution	CHF	6'300.00

*Cette diminution s'explique par la variation des frais de subsistance estimés pour l'année 2026, en baisse par rapport à l'exercice précédent.*

**520 Enseignement secondaire**
**520.366x.xx Aides individuelles**

- au budget 2026	CHF	227'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	175'365.00
- augmentation	CHF	51'635.00

*Cette augmentation est la conséquence de la révision du règlement sur les transports scolaires, sous réserve de son acceptation par le Conseil communal (séance du Conseil communal du 06.11.2025). Elle reflète la volonté de la Municipalité d'étendre l'offre et de la rendre gratuite pour les élèves concernés.*

**710 Service social**
**710.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	87'700.00
- au budget 2025 adopté	CHF	18'000.00
- augmentation	CHF	69'700.00

*Cette augmentation s'explique le renforcement des actions sociales menées par la Municipalité, dont CHF 63'000.- dans le cadre de la nouvelle convention relative à la participation aux activités et frais de fonctionnement de l'Espace Jeunes à Pully, compte tenu de la fréquentation quotidienne de jeunes domiciliés à Belmont et scolarisés à Pully. Précédemment, cette prestation était entièrement financée par Pully.*

## 712 Accueil de jour

### 712.318x.xx Honoraires et prestations de services

- au budget 2026	CHF	413'400.00
- au budget 2025 adopté	CHF	228'300.00
- augmentation	CHF	185'100.00

*Cette augmentation s'explique par la hausse des honoraires facturés par la FEJ pour la gestion du CVE les Moussaillons, qui leur sera transférée dès le 01.01.2026.*

## 720 Prévoyance sociale

### 720.351x.xx Remboursements, participations à des charges cantonales

- au budget 2026	CHF	3'859'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	3'781'000.00
- augmentation	CHF	78'000.00

*Cette augmentation concerne la participation de la commune à la cohésion sociale (PCS). Elle résulte de l'évolution des indicateurs retenus par le Canton. Pour rappel, celui-ci se base sur les derniers chiffres publiés — en l'occurrence ceux de l'exercice 2024 — pour l'établissement du budget. Ce montant a été intégré sans modification dans le présent exercice.*

## 811 Service des eaux

### 811.312x.xx Achat d'eau, d'énergie, de combustible

- au budget 2026	CHF	333'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	291'000.00
- augmentation	CHF	42'000.00

*Cette augmentation s'explique par des estimations fondées sur la consommation relevée en 2024.*

### 811.314x.xx Entretien des immeubles, routes et territoire

- au budget 2026	CHF	87'350.00
- au budget 2025 adopté	CHF	104'000.00
- diminution	CHF	16'650.00

*Cette baisse s'explique par d'importants travaux de maintenance inscrits au budget 2025. Il s'agissait notamment de l'installation de déshumidificateurs dans les réservoirs de la Mouette et de Chattrufe.*

### 811.318x.xx Honoraires et prestations de services

- au budget 2026	CHF	48'450.00
- au budget 2025 adopté	CHF	43'530.00
- augmentation	CHF	4'920.00

*Cette augmentation s'explique par la hausse des frais d'études prévus pour l'exercice 2026.*

**811.331x.xx Amortissement obligatoire du patrimoine administratif**

- au budget 2026	CHF	185'617.00
- au budget 2025 adopté	CHF	166'812.00
- augmentation	CHF	18'805.00

*Cette augmentation s'explique par la hausse de la valeur des amortissements annuels liés aux investissements prévus ou réalisés. Est notamment prévu l'amortissement d'une tranche liée au préavis 04.2024 – Remplacement des compteurs d'eau, pour un montant de CHF 31'600.–.*

*Le solde de la variation résulte de différences d'estimation entre les exercices ainsi que de la valeur des investissements portés au bilan durant l'exercice 2024.*

**811.435x.xx Vente et prestations de service**

- au budget 2026	CHF	581'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	563'200.00
- augmentation	CHF	17'800.00

*Cette augmentation s'explique par des estimations fondées sur les volumes d'eau vendus en 2024.*

**820 Service électrique****820.312x.xx Achat d'eau, d'énergie, de combustible**

- au budget 2026	CHF	901'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	866'000.00
- augmentation	CHF	35'000.00

*Cette augmentation s'explique notamment par l'introduction d'une taxe solidaire de CHF 0.05 ct./kWh, décidée par le Parlement fédéral afin de soutenir l'industrie de l'acier et de l'aluminium.*

**820.318x.xx Honoraires et prestations de services**

- au budget 2026	CHF	224'700.00
- au budget 2025 adopté	CHF	268'750.00
- diminution	CHF	44'050.00

*Cette baisse s'explique par une diminution prévue des frais d'étude liés à l'évolution de notre réseau électrique. Elle résulte également de l'absence, en 2026, des frais d'achat de licences et de cartographie de notre réseau souterrain (liés au SIGIP), prévus au budget 2025.*

**820.331x.xx Amortissement obligatoire du patrimoine administratif**

- au budget 2026	CHF	138'072.00
- au budget 2025 adopté	CHF	54'268.00
- augmentation	CHF	83'804.00

*Cette augmentation s'explique par la hausse de la valeur des amortissements annuels liés aux investissements prévus ou réalisés. Est notamment prévu l'amortissement d'une tranche liée au préavis 06.2024 – Remplacement des compteurs électriques, pour un montant de CHF 87'500.–.*

*Le solde de la variation résulte de différences d'estimation entre les exercices ainsi que de la valeur des investissements portés au bilan durant l'exercice 2024.*

**820.427x.xx Revenus des immeubles du patrimoine administratif**

- au budget 2026	CHF	261'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	302'000.00
- diminution	CHF	41'000.00

*Cette baisse s'explique par la diminution du tarif d'abonnement des compteurs ainsi que par l'introduction d'un tarif spécifique lié à la place de mesure, entraînant une différence en faveur du client.*

**820.434x.xx Taxes de raccordement et d'utilisation**

- au budget 2026	CHF	0.00
- au budget 2025 adopté	CHF	32'000.00
- diminution	CHF	32'000.00

*Cette diminution s'explique par la difficulté à anticiper les frais de raccordement à venir, en raison de leur caractère volatil. Il a donc été décidé de laisser ce poste à CHF 0.–.*

**820.435x.xx Ventes et prestations de service**

- au budget 2026	CHF	1'811'300.00
- au budget 2025 adopté	CHF	1'760'000.00
- augmentation	CHF	51'300.00

*Cette augmentation s'explique par des estimations fondées sur les recettes liées à l'acheminement d'énergie, mesurées en 2024.*

**820.1 Négoce énergie****820.1.312x.xx Achat d'eau, d'énergie, de combustible**

- au budget 2026	CHF	1'393'400.00
- au budget 2025 adopté	CHF	1'531'000.00
- diminution	CHF	137'600.00

*Cette diminution s'explique par des estimations fondées sur les achats d'électricité mesurés en 2024.*

**820.1.435x.xx Ventes et prestations de service**

- au budget 2026	CHF	1'588'000.00
- au budget 2025 adopté	CHF	1'478'000.00
- augmentation	CHF	110'000.00

*Cette augmentation s'explique par des estimations fondées sur les ventes d'électricité mesurées en 2024.*